

De façon plus précise, le Canada propose l'adoption collective d'une approche globale qui aurait pour résultat:

- ° de créer un dosage plus équitable des droits et obligations dans les pays membres du GATT, de sorte que toutes les mesures influant sur l'accès aux marchés seraient assujetties à des règles plus efficaces et applicables dans le cadre du GATT;
- ° de diminuer de façon importante toutes les subventions qui faussent les échanges et d'améliorer sensiblement l'accès au marché sur une période d'environ cinq années, dans le but ultime d'éliminer toutes les subventions qui faussent les échanges et tous les obstacles à l'accès, sur une période dont la durée sera négociée.

Le Canada propose que l'on s'entende tout d'abord sur la technique de négociation qui permettrait de réaliser la libéralisation des échanges. Il faudrait en fait utiliser une simple mesure qui convertirait tous les obstacles à l'accès et les subventions qui faussent les échanges en une seule mesure globale. Cela est indispensable pour mesurer les réductions de tout ce qui fausse les échanges au sein des pays et entre ces derniers. Cette mesure ferait abstraction des éléments d'aide gouvernementale à l'agriculture qui ne faussent pas les échanges. Cela devrait contribuer à encourager l'élaboration de politiques agricoles nationales qui soient davantage axées sur les marchés. Dans le calcul de cette mesure, on pourrait accorder un "crédit" aux pays qui limitent effectivement la production admissible aux subventions.

Au cours d'une première étape, les pays devraient s'entendre sur:

- ° les éléments devant être inclus dans la mesure de distorsion des échanges;
- ° la période de référence devant servir à mesurer les réductions;
- ° l'importance des réductions et la durée de la période de transition; et, plus important encore,
- ° l'obligation de ne pas introduire de nouvelles barrières à l'importation ni de mesures qui faussent les échanges.

La deuxième étape pourrait amener chaque pays à déposer un projet de plan de mise en oeuvre dans lequel il exposerait en détail comment il entend donner suite à l'engagement de réduire selon un pourcentage donné les mesures qui faussent les échanges.

La dernière étape correspondrait à la mise en oeuvre graduelle des réformes convenues.